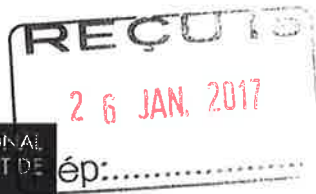




INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



Dossier suivi par : Emilie Leveau  
Mail : [e.leveau@inao.gouv.fr](mailto:e.leveau@inao.gouv.fr)  
Tél 02 40 35 82 32

N/Réf : EL/CG -01/2017

Objet : Projet PLU MEILLAC 35

Monsieur Georges DUMAS  
Maire

MAIRIE  
1, place de la Mairie  
35270 MEILLAC

Nantes, le 23 janvier 2017.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 27 octobre dernier, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet du PLU de votre commune, arrêté par délibération du Conseil municipal le 14 octobre 2016.

La commune de Meillac est située dans les aires de l'appellation d'origine protégée « Prés-salés du Mont Saint-Michel » (zone d'abattage) ainsi que dans l'aire de l'indication géographique (IG) « Whisky de Bretagne ».

Elle appartient également aux aires de production des indications géographiques protégées (IGP) « Cidre de Bretagne », « Farine de Blé Noir de Bretagne », « Volailles de Bretagne » et « Volailles de Janzé ».

Toutefois, je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à l'encontre de ce projet qui n'affecte pas l'activité des AOP, IG et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation  
La Déléguée Territoriale,

Laurence GUILLARD